

# PROGRAMME DE FORMATION – NEGOCIER ET METTRE EN PLACE UN ACCORD D'ENTREPRISE

# Objectifs pédagogiques :

- Intégrer les règles de négociation en entreprise pour favoriser un dialogue social
- Apprendre à conclure un accord d'entreprise
- Maîtriser les enjeux de la négociation d'entreprise

## Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

#### Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

#### Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Wébinaire

#### Coût pédagogique HT:

1000 € HT par session

#### Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

#### **Horaires**:

• 10 heures – 13 heures

### Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

### Matériel nécessaire :

• Ordinateur portable

## Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

# Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

# Intervenant :

- Gabrielle MENARD Avocate
- Adeline CHARIKHI-DAIRE Avocate

### Durée :

3 heures

## Programme :

#### Présentation théorique :

Place de l'accord d'entreprise dans la hiérarchie des normes Modalités de négociation (effectif de l'entreprise, acteurs de la négociation...) Étapes de la négociation

# **CAS PRATIQUE**

#### Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- Les exemples concrets et cas pratiques

#### Contact :

- Gabrielle MENARD Avocate : gmenard@soffal.fr
- Adeline CHARIKHI-DAIRE Avocate : acharikhi-daire@soffal.fr







Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France